



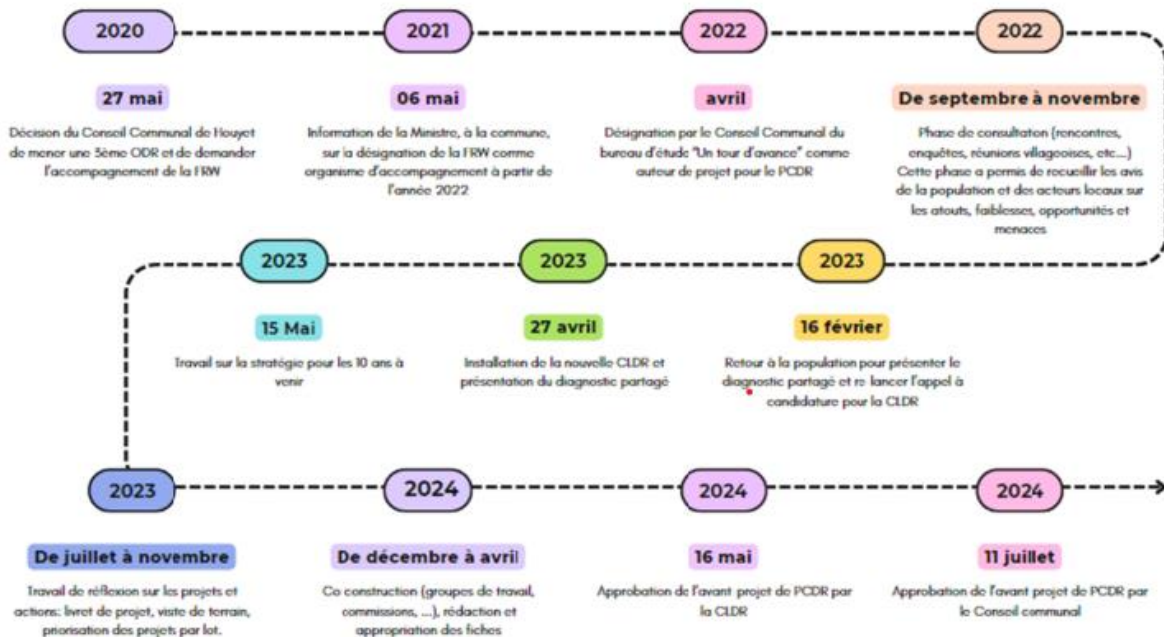
PROGRAMME COMMUNAL
DE DÉVELOPPEMENT
RURAL - HOUYET

Résumé



1.	CHRONOLOGIE DE L'ODR DE HOUYET	4
2.	DEMARRAGE DU PROCESSUS ET PREMIERE ANALYSE DU TERRITOIRE	4
3.	DU DIAGNOSTIC PARTAGE A LA STRATEGIE	8
4.	DE LA STRATEGIE AUX PROJETS	10

1. CHRONOLOGIE DE L'ODR DE HOUYET



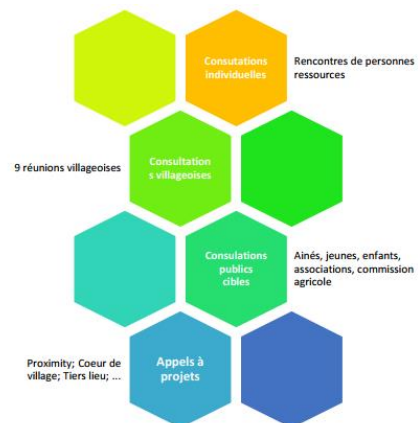
2. DEMARRAGE DU PROCESSUS ET PREMIERE ANALYSE DU TERRITOIRE

Le 27 mai 2020, le Conseil communal de Houyet prend la décision de se lancer dans une nouvelle Opération de Développement Rural (ODR). Il sollicite également l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) pour mener à bien cet exercice citoyen de prospective.

La mission de la FRW débute le 6 mai 2021. En avril 2022, la Commune désigne le Cabinet Un Tour d'Avance pour la mission d'auteur de projet du PCDR.

De septembre 2022 à décembre 2022, les agents de développement de la FRW ont recueilli et croisé les différents « regards » que les habitants, les acteurs locaux et les associations portaient sur le territoire communal, que ce soit en termes de ressources à valoriser, de faiblesses à corriger ou encore de changements attendus (futurs objectifs). Pour pouvoir consulter un maximum de personnes, ils ont organisé différentes formes de consultations (individuelles, collectives, enquêtes, ...) et multiplié les canaux de communication (voir Partie 2). Les consultations villageoises proprement dites se sont déroulées du 19 octobre 2022 au 30 novembre 2022. 90 personnes ont participé à ces rencontres.

Parallèlement à l'ensemble des données objectives synthétisées par Un Tour d'Avance, les équipes ont approfondi la connaissance du territoire par le biais de visites de villages.



Avec les renseignements récoltés lors des entretiens de personnes ressources, toutes ces informations ont permis d'établir un pré-diagnostic.

Le 16 février 2023, une réunion citoyenne dont les objectifs étaient de faire découvrir le diagnostic partagé, réalisé par l'auteur, à la suite des nombreuses démarches de consultation, et d'expliquer les suites du processus participatif, à savoir la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural ainsi que des groupes de travail thématiques. Une soixantaine de personnes étaient présentes et 39 ont posé leur candidature pour la CLDR.

Le diagnostic présenté était le suivant :



UN CADRE DE VIE HAUTEMENT QUALITATIF

- ✓ Lesse, espaces verts et agricoles (49% du territoire), forêt (45%)
- ✓ Diversité et la qualité paysagère (Condroz-Fagne-Famenne)
- ✓ 30% Natura 2000, 26 SGIB, 7 réserves et sites protégés, 91 arbres et haies remarquables, Les aiguilles de Chaleux (sites classés et *Patrimoine exceptionnel de Wallonie*)
- ✓ Espaces où la biodiversité est bien présente : Moulin de Wanlin, Sablière à Celles...
- ✓ Densité de population faible : 41,2 hab/km²
- ✓ Pression démographique : +22% depuis 1992
- ✓ Pression urbanistique : +26% depuis 1995
- ✓ Pression touristique (kayaks)
- ✓ Propreté
- ✓ Trop peu de mise en valeur

👁️ Changements climatiques : sécheresse, inondations





UN PATRIMOINE « ROYAL »

- ✓ Patrimoine de grande qualité : 9 monuments et sites classés dont le château de Vêves, patrimoine exceptionnel
- ✓ Celles, un des *Plus Beaux Villages de Wallonie*
- ✓ Villages avec un bâti caractéristique et un petit patrimoine nombreux (258)
- ✓ Donation Royale : image de la commune
- ✓ Projets menés par la Commune (Moulin de Wanlin, Lesse à Houyet....)
- ✓ Manque d'espaces publics de qualité
- ✓ Projets immobiliers parfois peu intégrés
- ✓ La mise en valeur du patrimoine local et l'accès à certains lieux (Halte d'Ardenne)
- ✓ Donation Royale : 30% du territoire
- ✓ Absence d'outils de développement urbanistique du territoire

👁️ Pressions démographiques et urbanistiques



UNE COMMUNE QUI EST L' ADDITION DE VILLAGES

- ✓ Vie festive et villageoise intense
- ✓ Comité locaux actifs
- ✓ Salles de villages
- ✓ Participation citoyenne (commissions, conseil, budget participatif...)
- ✓ Offre culturelle et événementielle (compagnie buissonnière, Six faux nez, Centre culturel de Beauraing, de Dinant...)
- ✓ Manque d'une identité « Houyet »
- ✓ Localité centre qui n'a plus de fonction de pôle central
- ✓ Organisation géographique de la commune
- ✓ Attrait des pôles voisins
- ✓ Transports en commun au sein du territoire

 Attractivité du territoire pour les nouveaux habitants, les seconds résidents et les touristes

UNE ATTRACTIVITÉ DIFFÉRENTE SELON LES GÉNÉRATIONS

- ✓ Enfants : écoles, garderies, activités parascolaires, CCE, projet de crèche, espace jeux
- ✓ Ados : présence de pôles scolaires à proximité, sports
- ✓ Séniors : Home, groupe des Aînés (CLDR)
- ✓ Administration communale, espace citoyen, CPAS
- ✓ Accès aux soins : Maison Médicale, proximité de centres hospitaliers régionaux (moins de 30 min)
- ✓ Ados : activités culturelles et sportives limitées, espaces de rencontre
- ✓ Jeunes adultes : accès au logement
- ✓ Séniors : activités
- ✓ Attractivité des pôles urbains pour les jeunes actifs
- ✓ Mobilité

 Changements démographiques et socio-économiques

L'ÉCONOMIE LOCALE FAIBLE ET INDÉPENDANTE

- ✓ Indicateurs socio-économiques supérieurs à la moyenne wallonne (activité, emploi)
- ✓ Agriculture, acteur important : 44% du territoire, 52 exploitations, +/- 130 postes de travail
- ✓ Présence de producteurs locaux, de points de vente et un marché local à Hour
- ✓ Secteur de la restauration et de l'hébergement bien présent (Celles)
- ✓ Espaces d'accueil des entreprises existantes et en projet
- ✓ Nombre de postes salariés dans la commune faible (21% des entreprises occupent des salariés)
- ✓ Population active qui doit se déplacer pour travailler (Namur, Dinant, Beauraing, Ciney)
- ✓ Revenu médian plus faible que celui de la Région Wallonne, évolution de l'inégalité entre les revenus
- ✓ Offre de commerces très faible
- ✓ Tendance à la diminution des 20-29 ans dans la population
- 👁 Nouveaux modes de travail, de consommation, attentes des jeunes générations

L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE, DES RETOMBÉES MITIGÉES

- ✓ Office du tourisme et politique communale pour soutenir l'attractivité de la commune (camping, zone de baignade...)
- ✓ Notoriété de la Lesse (destination kayaks)
- ✓ Positionnement nature et patrimoine cohérent
- ✓ RAVeL et l'offre de balades
- ✓ Offre de restauration et d'hébergements touristiques (hôtels, gîtes, campings, secondes résidences)
- ✓ Proximité de poids lourds du tourisme : Dinant, Han-sur-Lesse
- ✓ Offre kayak peu qualitative et sans retombées économiques fortes pour la commune
- ✓ Manque de services à Houyet-centre
- ✓ Effets du tourisme sur la qualité des espaces naturels
- ✓ Développement des secondes résidences au détriment du logement
- 👁 Etude Val de Lesse (tourisme durable), tendances touristiques



3. DU DIAGNOSTIC PARTAGE A LA STRATEGIE

Le Conseil communal du 11 juillet 2023 a approuvé la composition de la CLDR et le ROI. La CLDR est composée de 50 personnes. La CLDR a été mise en place le 27 avril 2023.

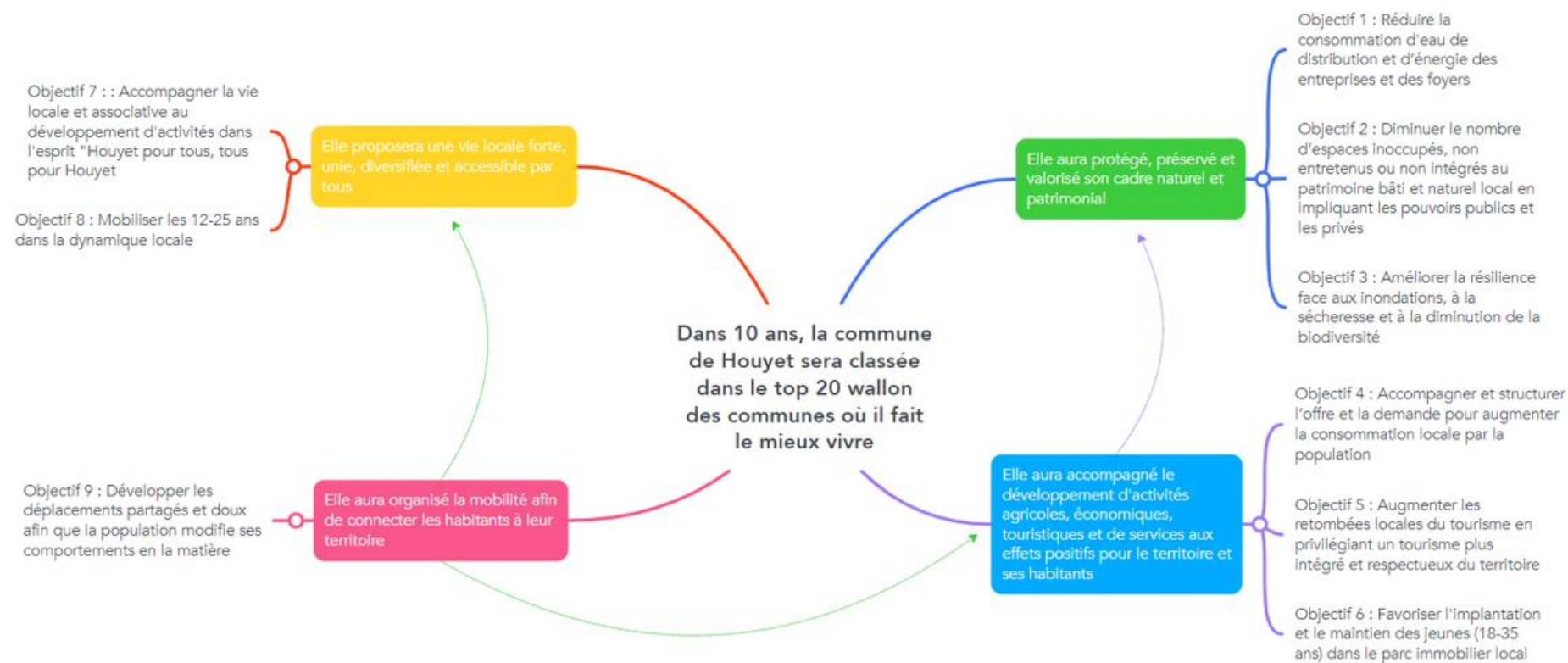
Lors de la réunion du 15 mai 2015, la CLDR s'est mise au travail en finalisant le diagnostic partagé (cf. Partie 3) et en précisant les **4 grands défis** pour la prochaine décennie.



Lors de cette réunion, la CLDR a ensuite défini la stratégie de développement en partant des 4 défis et en répondant aux questions suivantes :

- Quels objectifs les Houyétois se donnent-ils pour répondre à cet enjeu ?
- Que souhaitez-vous améliorer, mieux valoriser ou développer dans votre commune par rapport à cet enjeu ?
- Quels sont les changements attendus dans 10 ans par rapport à cet enjeu et à quoi remarquera-t-on concrètement ces changements ?

9 objectifs ont ainsi été définis.



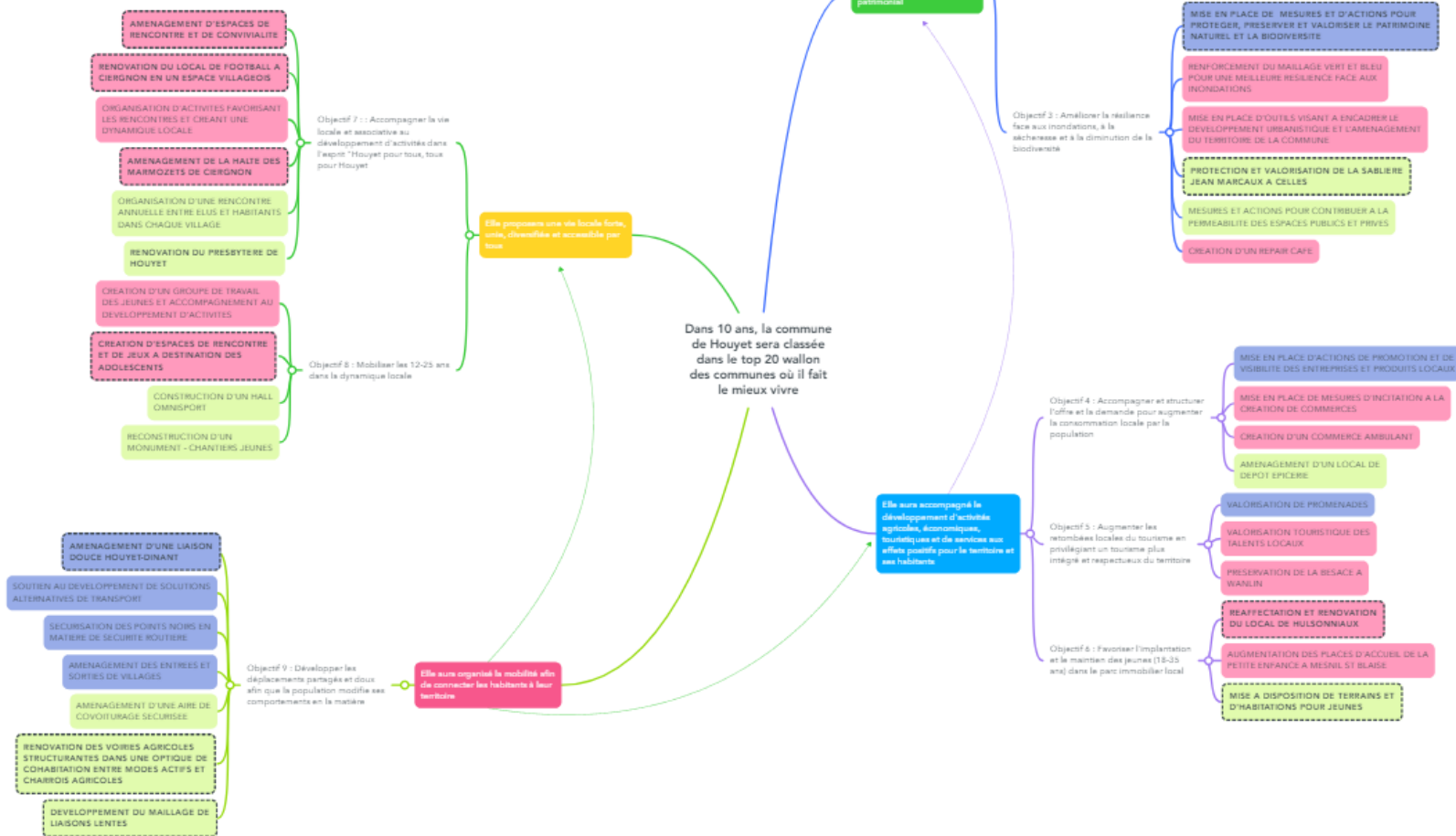
4. DE LA STRATEGIE AUX PROJETS

Le 5 juin 2023, un hackathon a été organisé afin de proposer des projets qui permettraient d'atteindre les objectifs fixés. Cette soirée d'idées a permis de récolter une **cinquantaine d'idées** qui ont ensuite été structurée et développées dans un livret de projets. Ce document a permis aux membres de la CLDR de se faire une idée globale des projets proposés et de préparer une première réflexion sur la priorisation des projets.

Le 17 octobre et le 28 novembre 2023, la CLDR s'est penché sur 40 projets et a défini les priorités pour les 10 prochaines années.

Elle a donc retenu :

- 10 projets en lot 1
- 19 projets en lot 2
- 11 projets en lot 3



Le travail de rédaction des fiches a ensuite été réalisé par Un Tour d'Avance.

Afin de préciser le contenu de projets du Lot 1, deux groupes de travail ont été mis en place :

- GT Mobilité
- GT Tourisme

Les membres de la CLDR ont également participé à une réunion spécifique sur la sécurité routière. Ils ont ensuite été conviés à compléter la cartographie des points routiers sensibles sur le territoire communal.

Tous les membres ont été invités à relire les fiches du Lot 2 et du Lot 3 et à faire part de leurs remarques.

Les fiches étaient disponibles sur le site www.pcdr-houyet.info et visibles uniquement pour les membres. Ils pouvaient faire leurs remarques via un questionnaire annexé à la fiche. Ces fiches ont été validées le 8 avril 2024. Lors de cette réunion, la CLDR s'est également penchée sur les fiches du Lot 1. Les dix fiches ont été validées moyennant certains compléments d'information pour certaines fiches.

Les fiches projets du Lot 2 (à réaliser dans les 4-7 ans)

	Fiche projet 2.1 Valorisation touristique des talents locaux	LIEN VERS LA FICHE JE DONNE MON AVIS
	Fiche projet 2.2 Mise en place de mesures pour améliorer la qualité de l'eau souterraine et de surface	LIEN VERS LA FICHE JE DONNE MON AVIS

5. APPROBATION

La CLDR approuve l'avant-projet de PCDR le 16 mai 2024 ;

Le document est alors transmis au SPW ARNE, pour avis de conformité, et un contact avec le secrétaire du Pôle d'Aménagement du territoire est pris.

A la suite de la réception de l'avis de recevabilité, le Conseil communal a, en date du 10 juillet 2024, approuvé l'avant-projet de PCDR.

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL – COMMUNE HOUYET

Résumé

Version

Avril 2024

Maître d'œuvre

Commune de Houyet

Auteur de projet

Un Tour d'Avance